

Envoyé en préfecture le 04/02/2025
Reçu en préfecture le 04/02/2025
Publié le **04 FEV. 2025**
ID : 089-218902658-20250204-202501-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de L'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération° 2025-01
Séance du Mercredi 29 janvier 2025

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	: 4
En exercice	: 13	Absents excusés	: 4
Présents	: 08	Absents	: 1
Date de convocation	: 22/01/2025	Date d'affichage	: 22/01/2025

L'An deux mil vingt-cinq, le mercredi 29 janvier à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents Dominique TORCOL - Audrey BON - Pierre Alain BOURDILLON - Arlette COURTY - Christian DOUSSOT - Marie-Christine GAULUET - Vincent MICHELET - Valérie PERON

Absents excusés :

Philippe BALANÇON donne pouvoir à Dominique TORCOL
Jérôme DUHANOT donne pouvoir à Vincent MICHELET
Brigitte DURY donne pouvoir à Marie-Christine GAULUET
Gil GONDET donne pouvoir à Arlette COURTY

Absents : Joao PEREIRA DE MOURA

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Objet : TRAVAUX DE VOIRIE RUELLE DE LA PLANCHE - ACCEPTATION DE L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN DES PROJETS COMMUNAUX

Vu la délibération n° 2022-30 du 24 novembre 2022 sur l'adoption du règlement d'intervention du fonds de soutien se soutien aux communes pour les projets communaux par le Conseil de la Communauté de l'Auxerrois

Vu la délibération n°2024-298 du 19 décembre 2024 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, pour l'attribution d'une aide dans le cadre du fonds de soutien aux projets communaux concernant les travaux de voirie ruelle de la Planche sur la commune de MONTIGNY LA RESLE

Considérant que la Commune de MONTIGNY LA RESLE est éligible à ce fonds de soutien, elle a sollicité un soutien financier pour les travaux de voirie ruelle de la Planche d'un montant de 5 467 ,20 € pour des travaux estimée à 10 934,40 € HT

	DEPENSES HT	RECETTES HT
Travaux de voirie ruelle de la planche : 10 934,40 €		
COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS		5 467,20 €
AUTOFINANCEMENT		5 467,20 €
TOTAL DEPENSES :HT :	10 934,40 €	TOTAL RECETTES HT : 10 934,40 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **ACCAPTE** la subvention de **5 467,20 €** dans le cadre des fonds de soutien aux communes

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture
Publication ou notification

04 FEV. 2025

04 FEV. 2025

04 FEV. 2025



Pour copie conforme,
Le Maire,
Dominique TORCOL